

HONORAIRES DE NÉGOCIATION :

Jusqu'à 100 000 € hors honoraires : jusqu'à **11%** TTC inclus charge acquéreur,
Entre 100 000 € et 150 000 € hors honoraires : jusqu'à **9%** TTC inclus charge acquéreur,
Entre 150 000 € et 200 000 € hors honoraires : jusqu'à **8%** TTC inclus charge acquéreur,
Entre 200 000 € et 300 000 € hors honoraires : jusqu'à **7%** TTC inclus charge acquéreur,
Entre 300 000 € et 400 000 € hors honoraires : jusqu'à **6.5%** TTC inclus charge acquéreur,
Entre 400 000 € et 500 000 € hors honoraires : jusqu'à **6%** TTC inclus charge acquéreur,
Au-delà de 500 000 € hors honoraires : jusqu'à **5%** TTC inclus charge acquéreur.

Barème identique si charge vendeur.

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations et incluent la T.V.A au taux actuel de 20%.

HONORAIRES DE LOCATION :

Baux d'habitation :

Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20 %

A la charge du locataire :

- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 10 € / m²
- honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € / m²

A la charge du bailleur :

- honoraires d'entremise et de négociation, de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 10 € / m²
- honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € / m²

Baux commerciaux ou professionnel :

Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20 %

A la charge du locataire :

- honoraires 30% du loyer annuel HT

A la charge du bailleur :

- honoraires 15% du loyer annuel HT

HONORAIRES DE GESTION :

Sur devis

- 178 Bld du Pdt Wilson – 33000 BORDEAUX -

Tél : 05.56.93.91.92 – Fax : 05.56.93.91.93

e-mail : contact@abec-immobilier.com

S.A.R.L au capital de 8458.2 € - R.C.S. B 391.727.286

Carte professionnelle n° 33063-1265 Délivrée par la Préfecture de la Gironde - Garantie GALIAN.

